https://www.francetransactions.com/assurance-vie/swisslife-expert.html

Versement minimum à l'entrée : 8 000 Euros

SWISSLIFE (SwissLife Expert)

- Assurance-vie -

Date de mise en ligne : mercredi 4 mars 2020

Copyright © Guide épargne et placements pour 2021 - Tous droits réservés

Contrat assurance vie multisupport

Acteur incontournable dans le domaine de la gestion privée auprès de la clientèle patrimoniale, Swiss Life enrichit de nouveau sa gamme Assurance Vie à destination des Conseillers en Gestion de Patrimoine Indépendants (CGPI), avec **SwissLife Expert**.

Quatre sociétés de gestion ont collaboré avec Swiss Life à la construction de cette offre : CCR Asset Management, Meeschaert Gestion Privée, Rothschild et Cie Gestion et SwissLife Gestion Privée.

SwissLife Expert :

SwissLife Expert est un contrat individuel d'Assurance Vie multisupport. Véritable couteau Suisse du placement, celui-ci propose une multitude de supports, un adossement à un fonds en euros et à des unités de compte constituées d'OPCVM, en arbitrages libres et arbitrages pilotés sur 5 grandes thématiques.

- Profiter d'une gestion encadrée par des règles prédéfinies,
- Investir en fonction de l'échéance d'un projet,
- Bénéficier d'une gestion dynamique et diversifiée,
- Investir sur les secteurs porteurs de l'économie,
- Déterminer un niveau d'exposition aux risques du marché.

SwissLife Expert est ainsi à même de proposer à la clientèle à fort potentiel d'épargne, une gestion spécifique de son patrimoine en fonction de l'objectif fixé, qu'il s'agisse d'investir à plus ou moins long terme, de préparer des projets, d'optimiser la transmission d'un patrimoine, ...

Historique des performances du fonds euros SwissLife :

[fonds euros SWISSLIFE ASSURANCE ET PATRIMOINE, performances comparées à la moyenne des fonds en euros du marché] Comparatif des performances passées en taux net de frais de gestion, bruts des prélèvements sociaux. La moyenne générale (en bleu) est celle des fonds euros référencés sur ce site. Ces dernières ne préjugent rien des performances à venir. Données indicatives uniquement.

SwissLife Expert : souscription

SwissLife Expert est accessible à partir d'un versement initial de 8.000Euros minimum. Par la suite, l'assuré pourra approvisionner son capital par des versements libres ou par des versements programmés mensuels de 500Euros, trimestriels 750Euros, semestriels 1.000Euros ou annuels 2.000Euros.

Copyright © Guide épargne et placements pour 2021

SwissLife Expert : 2 modes de pilotage, pour un contrat à la carte

Le souscripteur pourra pendant toute l'adhésion, choisir de demander la répartition de son épargne entre des arbitrages libres et/ou des arbitrages pilotés.

SwissLife Expert : Les arbitrages pilotés

Â© stock.adobe.com

En fonction des objectifs patrimoniaux et du niveau d'exposition aux marchés actions définis par le souscripteur avec son CGPI, le pilotage d'une partie ou de la totalité de l'épargne de son contrat est confié par l'assureur à des sociétés de gestion.

SwissLife Expert : Les arbitrages libres

Dans ce mode de pilotage, accessible à partir de 8.000 Euros, le souscripteur choisit lui-même de demander à l'assureur la répartition de son épargne, selon ses objectifs, entre :

- 750 OPCVM sélectionnés pour une diversification des placements « à la carte ».
- 1 fonds en euros (actif Général de SwissLife Assurance et Patrimoine) à capital garanti, dont la performance obtenue chaque année reste acquise grâce à l'effet cliquet.

SwissLife Expert : 5 options d'arbitrages automatiques

- L'arbitrage automatique des plus-values.
- L'investissement progressif.
- La ré-allocation automatique de l'épargne.
- L'arbitrage automatique en cas de moins values (stop loss).
- Stop loss relatif. Dans cette option, le seuil de déclenchement est défini sur la base du plus haut niveau atteint sur une période considérée.